

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE pour les structures culturelles

La structure culturelle ~~Capitale européenne de la culture 2022 A.s.b.l.~~
ayant son siège social à l'adresse ~~163 rue de Luxembourg L-4222 Esch-sur-Alzette~~
enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro ~~F10850~~ à biffer si non applicable), représentée par ~~Georges Mischo, Président, actuellement en fonction,~~ déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom: **Georges Mischo**

Fonction: **Président**

Date: **9 décembre 2022**

Cachet:



Nom: **Ralph Waltmans**

Fonction: **Secrétaire**

